

Des entrées sur le territoire en baisse en 2023, mais toujours à un niveau élevé

Insee Première • n° 2050 • Mai 2025



Entre le 1^{er} janvier 2021 et le 1^{er} janvier 2022, la population résidant en France s'est accrue de 270 000 personnes, dont 80 000 au titre du solde naturel et 190 000 au titre du solde migratoire.

En 2021, dans un contexte de poursuite de la crise sanitaire, le nombre d'entrées sur le territoire des personnes non immigrées, nées en France ou nées Françaises à l'étranger, dépasse celui de leurs sorties : contrairement aux années précédentes, leur solde migratoire est positif (+30 000). Celui des personnes immigrées est de +159 000, en légère hausse par rapport à 2020, mais inférieur à son niveau des années précédant la crise sanitaire.

En 2022 et 2023, le solde migratoire n'est pas connu mais le nombre d'entrées l'est. L'année 2022 a été marquée par la sortie de la crise sanitaire et par de nombreuses arrivées de personnes originaires de pays européens n'appartenant pas à l'Union européenne, notamment d'Ukraine ou de Russie. Le nombre de personnes immigrées entrées en France pour au moins un an a ainsi atteint un pic (490 000) en 2022.

En 2023, le nombre d'entrées diminue de 5 % par rapport à 2022, avec une baisse particulièrement marquée pour les personnes immigrées nées en Europe.

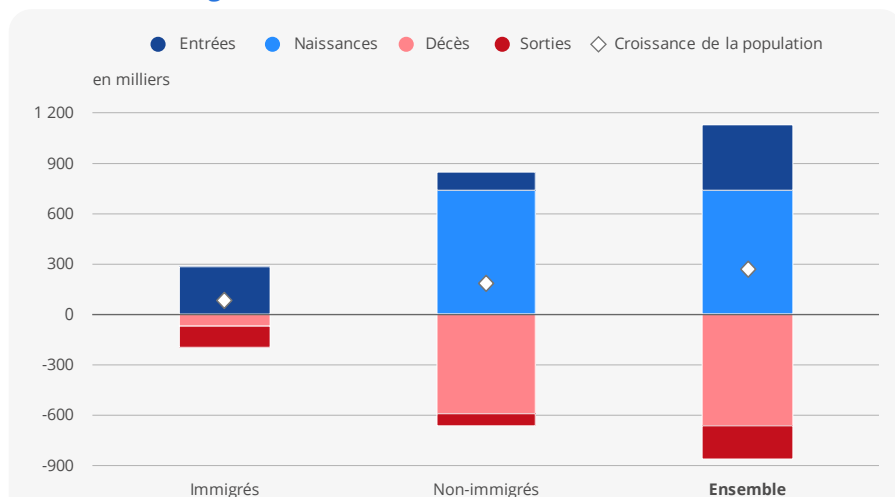
Les nouveaux immigrés, lorsqu'ils sont en emploi, occupent principalement des métiers de cadres très qualifiés ou à l'inverse des métiers d'ouvriers et d'employés peu qualifiés.

Avertissement : La méthode d'estimation des entrées sur le territoire a été revue par rapport aux années précédentes ► [méthodes](#) et les séries révisées sur la période 2006-2023. Cette évolution affecte également les estimations du nombre de sorties du territoire. En revanche, le solde migratoire et le nombre d'immigrés vivant en France chaque année sont inchangés.

Au 1^{er} janvier 2022, 68,1 millions de personnes résident en France, dont 7,0 millions d'**immigrés**, selon le dernier recensement de la population. Entre le 1^{er} janvier 2021 et le 1^{er} janvier 2022, la population s'est accrue de 270 000 personnes ► [figure 1](#).

L'augmentation de la population résulte du **solde naturel**, différence entre les nombres de naissances et de décès, et du **solde migratoire**, différence entre les entrées et les sorties du territoire. En 2021, le solde naturel est de +80 000 : 742 000 naissances ont été enregistrées en France ainsi que 662 000 décès, pour majeure partie de personnes nées en France ou nées de nationalité française à l'étranger, i.e. **non immigrées** (589 000). Le solde naturel atteint +153 000 pour les non-immigrés et -72 000 pour les immigrés (soit le nombre des décès des immigrés puisque par définition, il n'y a pas de naissance d'immigrés en France). En 2021, 283 000 immigrés et 104 000 non-immigrés sont entrés en France, tandis que 123 000 immigrés et 74 000 non-immigrés ont quitté le territoire. Le solde migratoire est ainsi de +190 000 en 2021 : +159 000 pour les personnes immigrées et +30 000 pour les personnes non immigrées.

► 1. Décomposition de la croissance des populations immigrée et non-immigrée en 2021



Notes : Le solde naturel correspond au nombre de naissances moins le nombre de décès, le solde migratoire au nombre d'entrées moins le nombre de sorties. Sur le graphique, décès et sorties sont représentés en négatif. Les données étant arrondies au millier, l'arrondi pour la croissance de la population peut différer de la somme des arrondis des soldes naturel et migratoire.

La méthode d'estimation des entrées sur le territoire a été revue par rapport aux publications précédentes ► [méthodes](#) et les séries révisées sur la période 2006-2023. Cette évolution affecte également les estimations du nombre de sorties du territoire mais pas le niveau du solde migratoire.

Lecture : Entre le 1^{er} janvier 2021 et le 1^{er} janvier 2022, la population a augmenté de 270 000 personnes, dont 183 000 non immigrés et 87 000 immigrés.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population ; EAR 2022 ; estimation des sorties et statistiques de l'état civil.

En combinant ces soldes naturel et migratoire, la population immigrée s'est ainsi accrue de 87 000 personnes en 2021 tandis que la population non immigrée a augmenté de 183 000 personnes.

Le solde migratoire augmente en 2021, sous l'effet d'une hausse des entrées et d'une baisse des sorties

En 2021, le solde migratoire de l'ensemble de la population (+190 000 personnes) augmente par rapport à 2020 (+140 000 personnes) sous l'effet d'une hausse du nombre d'entrées (387 000 en 2021, après 371 000 en 2020, données révisées ► [méthodes](#)) combinée à une baisse du nombre de sorties (197 000 en 2021, après 231 000 en 2020, données révisées ► [méthodes](#)).

Le solde migratoire des immigrés augmente légèrement entre 2020 (+152 000) et 2021 (+159 000) sous l'effet d'une hausse du nombre d'entrées (283 000 en 2021, contre 246 000 en 2020) plus élevée que celle des sorties (123 000 en 2021, après 94 000 en 2020) ► [figure 2a](#). Ce solde migratoire des personnes immigrées est relativement bas par rapport à sa moyenne sur les années 2010 (+186 000 en moyenne entre 2010 et 2019). Entre 2006 et 2021, en moyenne, un immigré sort du territoire lorsque trois y entrent.

En 2021, le solde migratoire des non-immigrés est de +30 000 personnes ► [figure 2b](#). Le solde migratoire des personnes non immigrées était négatif sur la période 1975-2015 [[Athari et al., 2019](#)] ainsi que chaque année entre 2016 et 2020 : les personnes non immigrées étaient plus nombreuses à partir à l'étranger qu'à

rentrer en France. L'ampleur de ce solde était cependant plus faible entre 2017 et 2020 (-33 000 personnes en moyenne) que les trois années précédentes (-155 000 personnes en moyenne). L'année 2021 est ainsi atypique, avec un solde migratoire positif des non-immigrés, en raison principalement d'une forte baisse de leurs sorties (74 000) par rapport à 2020 (136 000) et surtout par rapport à la période 2017-2019 (163 000 en moyenne). Dans un contexte de poursuite de la crise sanitaire, des départs durables à l'étranger, notamment des projets de scolarité ou d'expérience professionnelle, ont pu être annulés ou reportés, en 2021 comme en 2020. De même, les projets de retours en France de personnes non immigrées ont pu être reportés à une année ultérieure. Le nombre d'entrées de personnes non immigrées (104 000) est ainsi en baisse par rapport à 2020 (125 000) et atteint son plus bas niveau depuis 2009.

Le solde migratoire augmente fortement depuis 2017

Le solde naturel de l'ensemble de la population, qui était de +302 000 personnes en 2006, est depuis en baisse régulière [[Thélot, 2025](#)] en raison de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges où la mortalité est plus élevée et d'une baisse des naissances depuis 2011. Il était en moyenne de +151 000 personnes pour la période 2017-2019, et s'établit en 2021 à +80 000 après avoir chuté en 2020 (+66 000) sous l'effet d'une baisse des naissances et d'une forte hausse des décès dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

À l'inverse, le solde migratoire de l'ensemble de la population augmente fortement à partir de 2017. Ainsi, le solde migratoire est

presque trois fois plus élevé entre 2017 et 2021 (+163 000 personnes en moyenne) qu'entre 2006 et 2016 (+59 000 personnes en moyenne).

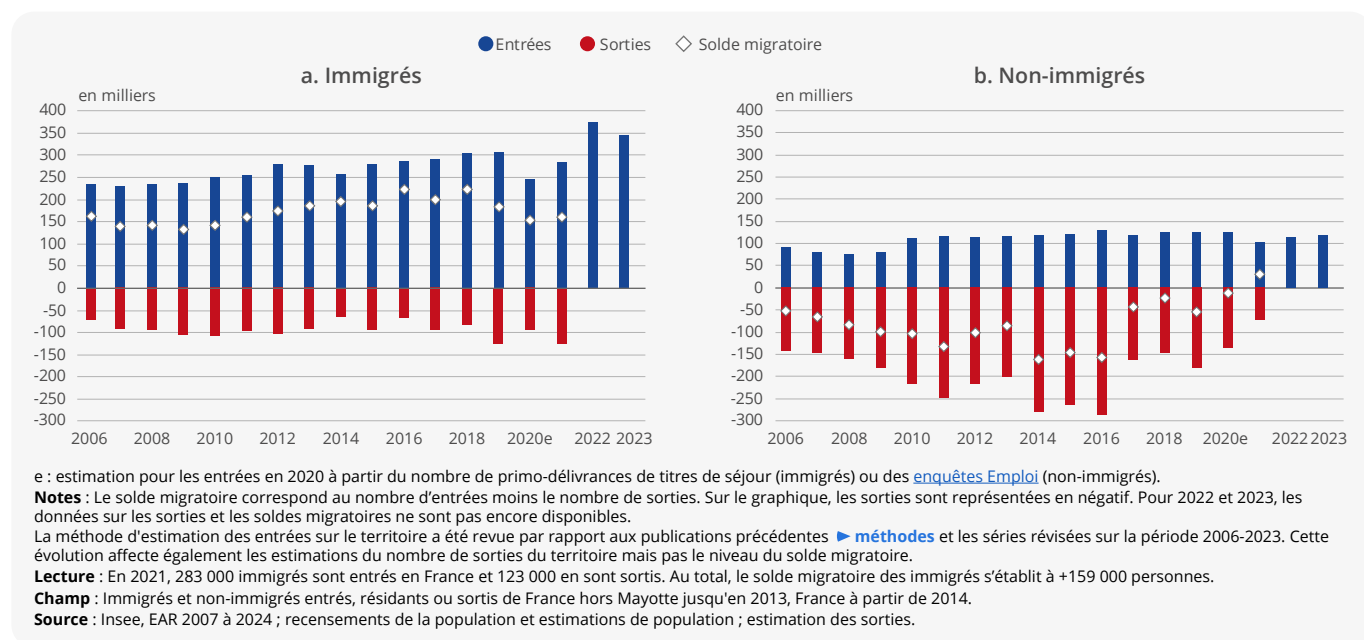
En conséquence, le solde migratoire était fortement inférieur au solde naturel entre 2006 et 2016, leurs niveaux se rapprochent en 2017 et 2019, et le solde migratoire devient plus élevé que le solde naturel en 2018, 2020 et 2021.

Les entrées sur le territoire en 2023 reculent par rapport à 2022, mais demeurent élevées

Pour les années 2022 et 2023, le solde migratoire n'est pas encore connu, mais il est d'ores et déjà possible de documenter les entrées sur le territoire. En 2023, 467 000 personnes sont entrées en France en ayant vocation à s'y installer pour au moins un an ► [figure 3](#). Parmi elles, 86 000 sont nées en France, 35 000 sont nées Françaises à l'étranger et 347 000 sont immigrées, c'est-à-dire nées étrangères à l'étranger. Bien qu'en baisse de 5 % par rapport au pic de 2022 (490 000 entrées), le nombre d'entrées sur le territoire demeure supérieur aux précédents points hauts de 2018 et 2019 (environ 430 000 entrées annuelles).

Parmi les personnes immigrées entrées en France en 2023, 158 000 sont nées en Afrique, 95 000 en Europe, 63 000 en Asie, et 31 000 en Amérique ou Océanie. Toutes origines confondues, le nombre d'entrées de personnes immigrées diminue de 7 % entre 2022 et 2023. Cette baisse concerne toutes les régions d'origine sauf l'Afrique et les pays d'Asie hors Turquie et Moyen-Orient. La baisse la plus marquée concerne

► 2. Flux migratoires des immigrés et des non-immigrés depuis 2006



les personnes immigrées originaires d'Europe (-36 %), notamment des pays européens n'appartenant pas à l'Union européenne (UE 27), dont le nombre d'entrées est divisé par plus de deux en 2023 par rapport à l'année 2022, caractérisée par de nombreuses entrées d'immigrés nés en Ukraine ou en Russie. Même si les entrées d'immigrés nés en Ukraine diminuent entre 2022 et 2023, elles demeurent quatre fois plus élevées que pour les années précédant la guerre.

Plus de la moitié des immigrés entrés en France en 2023 et âgés de 25 ans ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur

Toutes origines confondues, la moitié des immigrés entrés en France en 2023 ont entre 19 et 36 ans. Les nouveaux immigrés originaires d'un pays d'Europe du Sud ou d'Afrique hors Maghreb sont particulièrement jeunes : un quart des immigrés entrés en France en 2023 nés dans ces régions ont moins de 16 ans et la moitié ont moins de 23 ans. Les nouveaux immigrés nés dans les autres pays européens sont plus âgés : la moitié ont plus de 30 ans.

Parmi les immigrés entrés en France en 2023 et âgés de 15 à 74 ans, 19 % sont en études au début de l'année 2024. Cette situation concerne principalement les nouveaux immigrés âgés de 15 à 24 ans, dont 51 % sont étudiants, contre seulement 6 % de ceux âgés de 25 ans ou plus. La majorité des entrants âgés de 25 ans ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur : c'est le cas de 52 % des immigrés et de 77 % des non-immigrés entrés en France en 2023, contre 36 % de l'ensemble de la population du même âge. Cette part est plus faible pour les nouveaux immigrés originaires d'Europe du Sud (49 %), d'Afrique hors Maghreb (45 %) et d'autres pays européens que ceux de l'Union européenne (48 %) et, au contraire, plus élevée pour les nouveaux immigrés venant du Maghreb (55 %) ou des pays de l'UE27 hors Europe du Sud (56 %). Parmi l'ensemble des immigrés de 25 ans ou plus entrés en France en 2023, les femmes sont plus fréquemment diplômées de l'enseignement supérieur (54 %) que les hommes (49 %).

Un nouvel immigré sur trois âgé de 15 ans à 74 ans est en emploi l'année qui suit son arrivée

Parmi les personnes immigrées entrées en France en 2023 et âgées de 15 à 74 ans, 34 % sont en emploi début 2024. Cette proportion est de 56 % pour celles originaires d'un pays de l'Union européenne, contre 27 % pour celles nées en Asie et 28 % pour celles originaires d'Afrique. Ces différences entre origines s'expliquent en partie par des différences d'âge, de sexe et de niveau de diplôme, les immigrés originaires d'un pays

3. Caractéristiques sociodémographiques des personnes entrées en France en 2023

Origines	Nombre d'entrées en 2023 (en milliers)	Évolution du nombre d'entrées par rapport à 2022 (en %)	Âge à l'arrivée (en années)			Part de femmes (en %)
			Premier quartile	Âge médian	Troisième quartile	
Afrique	158	+18	18	25	33	51
Maghreb	72	+11	20	27	35	54
Autres pays d'Afrique	85	+24	16	23	32	48
Asie	63	+6	19	28	44	50
Turquie, Moyen-Orient	19	-3	18	25	36	49
Autres pays d'Asie	43	+10	21	26	34	50
Europe	95	-36	21	28	39	51
Europe du Sud	25	-16	15	25	36	49
Autres pays de l'UE27	34	-12	21	29	45	51
Autres pays d'Europe	37	-54	19	31	46	53
Amérique, Océanie	31	-6	21	28	39	57
Ensemble des immigrés	347	-7	19	26	36	51
Ensemble des non-immigrés	120	+4	17	24	35	51
Ensemble	467	-5	18	25	36	51

Notes : Les personnes non immigrées sont celles nées en France ou nées Françaises à l'étranger. Les pays d'Europe du Sud sont l'Espagne, l'Italie et le Portugal.
Lecture : En 2023, 72 000 immigrés originaires du Maghreb sont entrés en France, en hausse de +11% par rapport à 2022. La moitié d'entre eux ont moins de 27 ans, un quart ont moins de 20 ans et 54 % d'entre eux sont des femmes.
Champ : Personnes entrées en France en 2023.
Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2024.

4. Catégories socioprofessionnelles des personnes immigrées entrées en France en 2023 et en emploi en 2024 en %

Catégorie socioprofessionnelle	Parmi les immigrés entrés en France en 2023	Parmi l'ensemble de la population vivant en France en 2024
Femmes		
Cadres et professions intellectuelles supérieures	33	22
Ouvriers	9	7
Professions intermédiaires	22	29
Employés	32	37
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	4	4
Agriculteurs exploitants	0	0
Hommes		
Cadres et professions intellectuelles supérieures	36	27
Ouvriers	28	26
Professions intermédiaires	16	23
Employés	15	14
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	5	9
Agriculteurs exploitants	0	1
Ensemble		
Cadres et professions intellectuelles supérieures	35	25
Ouvriers	20	17
Professions intermédiaires	18	26
Employés	22	25
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	5	6
Agriculteurs exploitants	0	1

Lecture : 33 % des femmes immigrées entrées en France en 2023 et en emploi début 2024 sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure. C'est aussi le cas de 22 % des femmes résidant en France en 2023 et en emploi début 2024.
Champ : Personnes immigrées entrées en France en 2023 et personnes résidant en France, âgées de 15 à 74 ans en emploi au début de l'année 2024.
Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2024.

de l'Union européenne entrés en France en 2023 étant en moyenne plus âgés et moins fréquemment sans diplôme que ceux originaires d'Asie ou d'Afrique.

Les femmes immigrées comme non immigrées entrées en France en 2023 sont bien moins fréquemment en emploi, et plus souvent inactives ou au chômage, que leurs homologues masculins. Parmi l'ensemble des personnes immigrées entrées en France en 2023 et âgées de 15 à 74 ans, les femmes sont 28 % à se déclarer en emploi au début de l'année 2024 (contre 41 % pour les hommes), 21 % à se déclarer au chômage (contre 16 %) et 32 % à se déclarer inactives mais non étudiantes (contre 24 %). La part de femmes se déclarant étudiantes est équivalente à celle des hommes (19 %).

Les principaux métiers occupés par les nouveaux immigrés en emploi sont soit très qualifiés soit peu qualifiés

Parmi les personnes immigrées entrées en France en 2023 âgées de 15 à 74 ans et se déclarant en emploi au début de l'année 2024, 42 % sont employés ou ouvriers, 35 % sont cadres, 18 % professions intermédiaires et 5 % artisans, commerçants ou chefs d'entreprise ► **figure 4**. Les immigrés entrant sur le territoire, lorsqu'ils sont en emploi, occupent donc 1,4 fois plus souvent des emplois de cadre que la population en emploi résidant sur le territoire. Toutefois, à un niveau plus fin, les principaux métiers des immigrés entrés en 2023 sont soit très qualifiés, soit peu qualifiés. Ainsi, les cinq

premières catégories de métiers exercés par les immigrés entrés sur le territoire en 2023 regroupent à la fois des ingénieurs et cadres techniques de l'informatique ou de l'industrie, des professions de l'enseignement supérieur et de la recherche publique mais aussi des employés de l'hôtellerie-restauration et des ouvriers peu qualifiés du bâtiment. 18 % des immigrés entrés en France en 2023 et en emploi en 2024 sont concentrés dans ces cinq groupes de métiers.

Les femmes et hommes immigrés arrivés sur le territoire en 2023 n'occupent pas les mêmes emplois l'année qui suit leur arrivée en France. Les femmes sont moins souvent cadres (33 %) que les hommes (36 %), exercent plus souvent des professions intermédiaires (22 % contre 16 % pour les

hommes), et sont plus souvent employées qu'ouvrières. Les cinq métiers les plus fréquemment occupés par les femmes immigrées arrivées en 2023, en emploi début 2024 et âgées de 15 ans à 74 ans sont ceux d'employées de l'hôtellerie-restauration (6 %), ingénieures et cadres techniques de l'informatique (5 %), professions de l'enseignement supérieur et de la recherche publique (4 %), assistantes maternelles, gardes d'enfants et assistants familiaux (3 %), et ouvrières peu qualifiées du nettoyage, de l'assainissement et du traitement des déchets (3 %). Les cinq métiers les plus fréquemment occupés par les hommes dans la même situation sont ceux d'ingénieurs et cadres techniques de l'informatique (9 %), ouvriers peu qualifiés du bâtiment (5 %), employés de l'hôtellerie restauration (5 %), ingénieurs et

cadres techniques de l'industrie (4 %) ou des professions de l'enseignement supérieur et de la recherche publique (4 %). ●

Chloé Pariset (Insee)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur insee.fr

► Sources

Le [recensement de la population](#) permet de connaître le nombre de personnes résidant en France et leur profil. Il comptabilise les personnes installées en France depuis douze mois ou plus ou qui comptent s'y installer pour douze mois ou plus. Ainsi, les étudiants qui poursuivent une année de scolarité de septembre à juillet, les travailleurs venus pour un contrat de moins de douze mois ou encore les personnes ne vivant qu'une partie de l'année en France ne sont pas comptabilisés. En revanche, le recensement comptabilise toutes les personnes résidant en France indépendamment de leur situation administrative, y compris les personnes en situation irrégulière, sans les identifier en tant que telles. Chaque recensement est issu du cumul de cinq [enquêtes annuelles de recensement](#) (EAR).

En l'absence d'EAR 2021, les données du recensement de la population ont été réajustées pour 2019, 2020, 2021 et 2022 afin de prendre au mieux en compte les caractéristiques sociodémographiques de la population pour ces quatre années.

Les [statistiques d'état civil](#) sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

► Pour en savoir plus

- Barrau A., Tanneau P., « [Rénovation de la méthodologie d'estimation des entrées en France](#) », Documents de travail n° 2025-11, mai 2025.
- Pariset C., Tanneau P., « [Entre 2006 et 2023, le nombre d'immigrés entrés en France augmente et leur niveau de diplôme s'améliore](#) », Insee Première n° 2051, mai 2025.
- Thélot H., « [Bilan démographique 2024 – En 2024, la fécondité continue de diminuer, l'espérance de vie se stabilise](#) », Insee Première n° 2033, janvier 2025.
- Tanneau P., « [Flux migratoires – Des entrées en hausse en 2022 dans un contexte de normalisation sanitaire et de guerre en Ukraine](#) », Insee Première n° 1991, avril 2024.
- Athari E., Papon S., Robert-Bobée I., « [Quarante ans d'évolution de la démographie française : le vieillissement de la population s'accélère avec l'avancée en âge des baby-boomers](#) », in France, portrait social, coll. « Insee Références », édition 2019.
- Brutel C., « [Estimer les flux d'entrées sur le territoire à partir des enquêtes annuelles de recensement](#) », Documents de travail n° F1403, mai 2014.

► Méthodes

Le **solde migratoire** est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population entre deux recensements et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil. Ses évolutions peuvent refléter des fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage et de collecte du recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2022, le solde migratoire est actuellement connu jusqu'en 2021.

À l'occasion de la diffusion du bilan démographique 2024, le solde migratoire de l'année 2020 a été exceptionnellement révisé : un ajustement statistique a été introduit sur les années 2020 et 2021, pour tenir compte d'évolutions de protocole de la collecte du recensement et d'évolutions démographiques exceptionnelles dues à la crise sanitaire. Une explication détaillée est disponible sur insee.fr.

Les **entrées** sur le territoire français sont estimées à partir des enquêtes annuelles de recensement (EAR) [\[Brutel, 2014\]](#). La dernière EAR disponible étant celle de 2024, les entrées sont actuellement estimées jusqu'en 2023. Le recensement à Mayotte suit jusqu'en 2021 une méthodologie et une temporalité différente du reste du territoire : le calcul des entrées dans ce département jusqu'en 2023 s'appuie sur la comparaison des deux derniers recensements exhaustifs menés en 2012 et en 2017.

Le nombre d'entrées sur toute la période 2006-2023 a été révisé par rapport aux précédentes publications, en raison d'améliorations méthodologiques du traitement de la réponse partielle au bulletin individuel du recensement [\[Barrau, Tanneau, 2025\]](#) [\[Pariset, Tanneau, 2025\]](#). Ces améliorations conduisent également à une révision des sorties sur l'ensemble de la période. En revanche, le solde et le nombre d'immigrés vivant en France chaque année sont inchangés.

Du fait de la situation sanitaire, la collecte de l'enquête annuelle de recensement pour l'année 2021 n'a pu avoir lieu. L'indisponibilité de cette source a nécessité d'adapter le calcul des entrées en 2020, en estimant un nombre d'entrées en évolution par rapport à la dernière année connue [à partir d'autres sources](#).

Les **sorties** sont estimées par différence entre le solde migratoire et les entrées. Elles intègrent les incertitudes du solde migratoire ainsi que celles liées à l'estimation des entrées. Les sorties, comme le solde migratoire, sont connues jusqu'en 2021.

Les **estimations par catégorie de population** (immigrés, non-immigrés) sont issues de la mise en regard des statistiques de l'état civil, du recensement et des estimations d'entrées. Elles nécessitent des estimations de mortalité car les statistiques de l'état civil ne permettent pas de savoir si une personne décédée est immigrée. Les ajustements statistiques sont répartis entre les catégories de population proportionnellement à leurs tailles avant ajustement.

Les données étant arrondies au millier, l'arrondi pour l'ensemble de la population peut différer de la somme des arrondis calculés sur des catégories de population, et l'évolution de la population peut différer de la somme des soldes naturel et migratoire.

► Définitions

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. L'origine d'un immigré est déterminée par son pays de naissance. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Un individu continue à être immigré même s'il acquiert la nationalité française.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Un **non-immigré** est une personne née en France ou née Française à l'étranger et résidant en France.

Direction générale :
88, avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction en chef :
H. Michaudon,
S. Papon

Rédaction :
A. Gadaud

Maquette :
A. Bathias,
M. Gazaix

✉@InseeFr
www.insee.fr

Code Sage : IP252050
ISSN 0997-6252
© Insee 2025
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur

